

SOLIDARITÉ agricole

Jun 2023
Vol. 36, n° 3

Vision d'ensemble réclamée



Michel Brien, président

Nous apprenions dernièrement que 2021 a marqué un sommet en termes de vente de pesticides au Québec. Vous avez raison d'être surpris. Vous vous dites : après tous les efforts qu'on a faits depuis 20 ans comment cela est-il possible?

Quand on regarde les chiffres de plus près, on constate que l'utilisation agricole est stable, mais que les ventes d'herbicides en milieu urbain ont augmenté; au grand dam des pollinisateurs. Près de 30 %, des pesticides sont utilisés en milieu urbain sur des petites superficies pour des fins esthétiques.

Pour l'utilisation agricole, les ventes correspondent à la moyenne des cinq dernières années. Et ce, malgré une augmentation des superficies en céréales attribuable à la diminution du nombre de bovins et des superficies en foin et pâturage leur étant destinées.

Le gouvernement du Québec s'est donné comme cible d'ici 2030 de réduire les risques associés aux pesticides de 40 %. Ironiquement, au lieu de réglementer l'utilisation à des fins esthétiques, il a choisi de complexifier le travail des producteurs et de leurs agronomes en exigeant davantage de paperasse au lieu de mieux les accompagner.

Manifestement, il manque de vision d'ensemble. Ironiquement aussi, les messages sans nuance propagés au sujet de la consommation de viande rouge ont produit leurs effets. On en

mange moins. Les superficies en foin sans pesticides sont remplacées par des cultures utilisant des pesticides.

En attendant une illumination ministérielle, espérons que les données de 2023 refléteront les effets bénéfiques des défis pissenlits adoptés par plusieurs municipalités. Encourager les producteurs de viande locale serait aussi pertinent; en plus d'améliorer leur accès à des abattoirs partout au Québec.

Le sondage sur l'inflation mené par l'Union a tout de même incité le ministre Lamontagne à annoncer une aide d'urgence pour les entreprises agricoles en difficulté. Il s'agit d'un prêt de fonds de roulement de 50 000 \$ sans remboursement de capital et d'intérêts pour les 3 premières années. **Communiquez avec la Financière agricole du Québec (FADQ) pour savoir comment vous en prévaloir; que vous soyez client ou pas.**

Toutefois, cette aide est mal adaptée pour mener à bien la restructuration du secteur porcin. Les représentants des Éleveurs de porcs du Québec ont rencontré le ministre Lamontagne et les gens de la FADQ à ce sujet. Des représentants de l'Estrie ont accompagné David Duval à une rencontre semblable à Sherbrooke pour sensibiliser la ministre fédérale de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 100 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905, p. 5143
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 10 août 2023
Date de parution : 29 août 2023

DANS CE NUMÉRO :

Avez-vous pensé au glanage?.....	3
Permis de chasse au cerf sans bois.....	4
Carboneutralité et vente de crédits.....	5
Attirer les bons candidats.....	8
Gel printanier pomicole.....	16

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	8688958 Canada inc.	Jean-Romain Péclet	Cannabis	Memphrémagog
2.	9462-4632 Québec inc.	Joël Côté	Acéricole	Des Sources
3.		Claude Beaudoin	Apicole et pomicole	Haut-St-François
4.		Daniel Beauregard	Pomicole et grains	Coaticook
5.		Marilyn Côté	Caprine	Memphrémagog
6.		Jérémy Breton	Acéricole	Frontenac
7.	Culture Pré-Ham SENC	Nancy Bernier et Sylvain Duteau	Grains et foin	Des Sources
8.	Érablière du Lac Elgin inc.	Fannie et Marc-Antoine Brunelle	Acéricole	Granit
9.	Ferme St-Camille inc.	Emmanuelle Pelchat et Alexandre Laroche	Laitière et bovine	Des Sources
10.		Gilles Fréchette	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
11.	Markefin inc.	France de Gaspé Beaubien	Équine et foin	Memphrémagog
12.		Éric Nadeau	Acéricole et grains	Coaticook
13.		Sylvain Proteau	Acéricole	Frontenac
14.		Benoit Quirion	Acéricole	Granit
15.		Bruno Roy	Bovine	Granit
16.	Scalabrini et Frères SENC	Samuel et Zachary Scalabrini	Acéricole	Coaticook
17.		Marcellin Tellier	Bovine et maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
18.		Francis Turcotte	Acéricole	Granit

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Trois fermes de l'Estrie ouvrent leurs portes le 10 septembre

Valéry Martin, conseillère aux communications

L'événement tant attendu fera son retour le 10 septembre prochain, de 10 h à 16 h sur une quarantaine de fermes au Québec. En Estrie, trois fermes accueilleront la visite afin de leur faire découvrir leur production, leur histoire et le merveilleux monde de l'agriculture et de la foresterie en général. Animations, dégustations, ateliers et beaucoup de sourires sont au programme.

Vos hôtes :

- Sammuel Tanguay et Jason Lessard, les **Maraîchers de l'or vert** à Cookshire-Eaton (Haut-Saint-François)
- Martine Bernier et Sylvain Patenaude, **La Cabane à sucre et produits La Martine** à Saint-Romain (Granit)
- Sylvain Denoual et Marie Bourassa, **Deça Deci-ferme agrotouristique** d'élevages diversifiés à Marston (Granit)

Plus de détails suivront au mois d'août via le site Web www.mangeonslocal.upa.qc.ca ou l'application du même nom ainsi que dans votre *Solidarité agricole*.

Préparez vos glacières et vos questions!

Les Portes ouvertes

MANGEONS LOCAL
Plus que jamais!



Vous manquez de temps, d'énergie ou de bras pour récolter? Vous avez des fruits et légumes de catégorie 2 qui cherchent preneurs?



Champ d'actions
Projet collectif en sécurité alimentaire

Anne-Catherine Pilon, chargée de projet
Champ d'actions

Dans le cadre de Champ d'actions, un projet collectif en sécurité alimentaire à Sherbrooke, des activités de récolte de surplus de fruits et de légumes, communément appelées «glanage», sont organisées durant la saison estivale. Ces activités visent à :

- Aider les productrices et producteurs agricoles à récolter leurs surplus en cas de besoin et à les valoriser!
- Faire vivre une expérience de travail dans les champs à des personnes éloignées du marché de l'emploi ou en situation de précarité alimentaire (ex : familles monoparentales, issues de l'immigration, à faible revenu, aux études ou personnes seules). Ces personnes sont accompagnées du coordonnateur-terrain et d'intervenants lors des activités.
- Augmenter l'approvisionnement des organismes œuvrant en sécurité alimentaire à Sherbrooke en légumes et fruits locaux. Au besoin, les surplus récoltés seront prétransformés (lavés, coupés, emballés) par les participants afin de conserver leur fraîcheur.

Comme le projet est doté d'équipement de récolte et de conditionnement, ces activités sont le plus «clé en main» possible.

« Nous avons accueilli le projet fièrement, trois fois dans l'été, et nous avons aimé l'échange ainsi que le contexte éducatif. L'aliment est un besoin vital. C'est un moyen de transformer l'humain. En plus du coup de main dont nous avons bénéficié, nous sommes joyeux de vivre et de partager cette abondance de légumes durant l'été. Le glanage a permis de développer la gratitude pour beaucoup de participants. Le don de soi a marqué cette saison! » - Catherine Audet, Ferme La clé des champs, Saint-Camille.

Vous êtes intéressés à participer à ce projet de solidarité alimentaire? Vous pouvez inscrire votre ferme via le formulaire disponible sur le site champ-actions.org à la section Je suis producteur.

Dans ce formulaire, nous sondons aussi votre intérêt pour recevoir nos participants lors de corvées en échange de légumes et votre intérêt pour planter un rang solidaire.

Information : Olivier Marleau, 819 993-2392 ou glanage@entreprenresherbrooke.com.

Bonne saison!

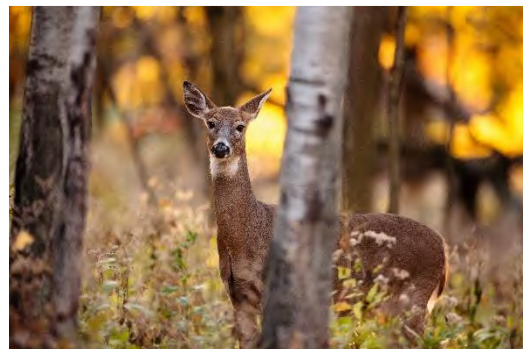


Y a-t-il une abondance de cerfs de Virginie sur vos terres?

Il existe une solution!

L'abondance des populations de cerfs est un phénomène bien connu dans plusieurs régions agricoles et peut, dans certains cas, causer différents problèmes.

Tous les ans, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) procède à l'émission de permis spéciaux permettant la récolte de cerfs sans bois (biches et faons) dans certaines zones de chasse ciblées, dont celles du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches, de l'**Estrie**, de la Mauricie, de la Montérégie et de l'Outaouais-Laurentides. Ces permis sont attribués par un tirage au sort effectué par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). Chaque propriétaire gagnant peut ainsi se voir accorder deux permis de chasse au cerf sans bois qu'il pourra utiliser sur sa propriété, en compagnie d'une personne de son choix. Le propriétaire non-chasseur pourra désigner deux personnes qui se verront attribuer les permis.



Un nombre restreint de permis est réservé aux propriétaires fonciers possédant une propriété de quatre hectares et plus de terrain dans les zones ciblées. Un grand nombre de ces propriétaires fonciers sont des producteurs agriculteurs ou forestiers.

Votre région est ciblée par cette opération? Alors, sautez sur l'occasion! Dépêchez-vous, car la période d'inscription au tirage prend fin le 18 juin 2023 sur www.sepaq.com/tirages. Pour toute information supplémentaire, contactez Mariane Paré, responsable de la faune à la Fédération de l'UPA-Estrie au 819 349-8905, poste 5118 ou mpare@upa.qc.ca.

La filière plantes fourragères pérennes en Estrie Des projets qui répondent aux besoins

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

Ceux qui croisent l'agronome Marie-Pier Landry s'en souviennent. Débordante d'énergie et particulièrement dynamique, Marie-Pier a intégré l'équipe du Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) au printemps 2021. Depuis, elle fait rayonner le merveilleux monde des plantes pérennes. Son bébé : la filière des plantes fourragères pérennes en Estrie.

À quoi sert la filière? C'est simple, elle existe pour aider les producteurs et productrices agricoles à optimiser leur production de plantes fourragères pérennes à travers une variété de projets que Marie-Pier Landry met sur pied partout sur le territoire estrien.



Les approches sont multiples : accompagnement, démonstrations, conférences, cohortes de codéveloppement, collaborations avec différents organismes, formations. Tous les moyens sont bons pour intégrer de nouvelles pratiques et améliorer les rendements. Les idées ne manquent pas pour déployer la filière. De la qualité du semis en passant par le podcast, la technologie, les pâturages intensifs et l'implantation de clôtures, les personnes qui participent aux activités de la filière apprennent à se remettre en question et elles acquièrent de nouvelles connaissances.

Vous êtes curieux d'en apprendre davantage? Suivez [Marie-Pier Landry](#) ou le [CIARC](#) sur Facebook.

Réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP)

Un outil pratique en ce début de saison!

Julie Duquette, agr., conseillère en environnement

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) a pour mission de surveiller les ennemis des cultures du territoire agricole. Il est là pour aider les producteurs à connaître quels ennemis de cultures sont présents chez eux en temps réel. Chaque semaine et selon les risques, vous serez informés par courriel de quoi faire, quand le faire et comment le faire, et cela tout à fait gratuitement!



De plus, le site www.agrireseau.net/rap regroupe l'ensemble des communiqués émis par le réseau depuis 2004. Abonnez-vous gratuitement en cliquant sur le bouton [M'abonner au RAP](#). Sélectionnez vos productions pour recevoir les bulletins par courriel.

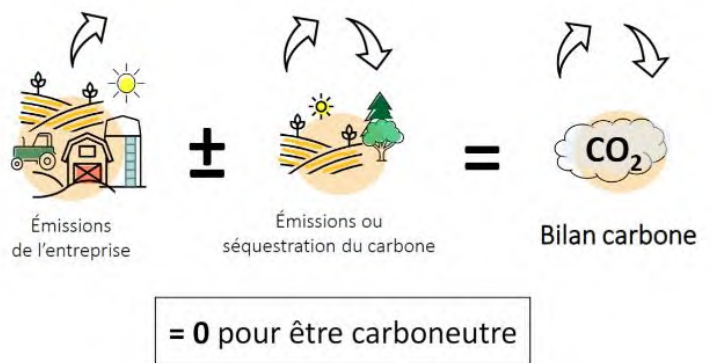
Carboneutralité et crédits carbone

On fait quoi avec ça? On vend ou on garde?

Julie Duquette, agr., conseillère en environnement

Sommes-nous carboneutres?

Les premières constatations des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (GES) produits par Agriclimat sur les 37 fermes pilotes au Québec, démontrent qu'actuellement, peu de fermes semblent carboneutres. Cependant, collectivement, nous devrions tendre vers une agriculture faible en carbone. Pour y arriver, chacun devrait bien vérifier quelles sont les sources d'émission sur sa ferme et quelles sont les possibilités d'améliorer la séquestration du carbone.



Les principales sources de GES des fermes sont les engrais et autres amendements, l'énergie, la production et l'achat des aliments ainsi que la fermentation entérique provenant des animaux et de la gestion des déjections animales. Les possibilités de séquestration du carbone sont offertes par les arbres, les arbustes et dans certaines conditions, les sols agricoles.

Visionner la série de webinaires Café carbone vous aidera à identifier les sources d'émission de vos productions. Retrouvez-les dans la section formation du site agriclimat.ca.

Doit-on ou non vendre des crédits carbone?

Bonne question! Cela dépend de votre situation globale d'entreprise. Avant de décider, il faut faire le tour de votre entreprise, dans sa globalité. Avez-vous des animaux? Désirez-vous garder vos crédits carbone pour les appliquer à votre propre bilan? Si oui, appliquez le principe de prudence! Un crédit vendu ne peut plus être utilisé pour votre bilan d'entreprise.

L'UPA a produit des fiches d'information portant sur le marché du carbone actuel, dans une perspective d'information et de sensibilisation des producteurs aux particularités et aux enjeux spécifiques liés au secteur agricole québécois. Visitez le www.upa.qc.ca/producteur/outils-et-ressources/marche-du-carbone ou numérisez ce code QR :





SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

LE PORTAIL DE LA
FORMATION AGRICOLE



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca

ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca



FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Initiation à la cueillette de champignons forestiers	6 h	Windsor	25 août ou 15 sept.	50 \$
Abattage d'arbres de base	6 h	Sherbrooke	3 et 5 ou 6 oct.	270 \$
	6 h	Disraeli	20 et 21 ou 22 oct.	270 \$
	6 h	Cookshire-Eaton	25 et 26 ou 27 nov.	270 \$
	6 h	Richmond	1 ^{er} et 2 ou 3 déc.	270 \$
	6 h	Saint-Camille	6 octobre	50 \$
Aménagement forestier d'un boisé	6 h	Saint-Camille	6 octobre	50 \$
Façonnage et classement des bois	7 h	Sherbrooke	27 octobre	50 \$
Débardage des bois	6 h 30	Bury	11 nov. ou 12 janv.	50 \$
Fiscalité forestière	7 h	En ligne et à Sherbrooke	formation.spfsq.com pour détails	100 \$
J'aménage ma forêt – Je valorise mon boisé	3 h 30	En ligne	8 décembre	50 \$

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur cible.agricarrieres.qc.ca ou sur upa.qc.ca

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
SIMDUT 2015	1 h 30	-	-	20 \$
Utiliser un harnais et une ligne de vie	30 min	-	-	Gratuit
La santé psychologique en agriculture : comment ça va... aujourd'hui?	1 h 15	-	-	Gratuit
Pesticides en milieu agricole	5 h	-	-	86,25 \$
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne	-	Gratuit

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
kbourque@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5140.

Avec la participation financière de :



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse un montant de 150 \$ par année à ses membres applicable sur les formations.



Gaz d'ensilage – les dangers présents

Valérie Giguère, préventionniste en santé et sécurité

Avec le retour de l'été et des travaux aux champs, nous voulons rappeler l'importance des précautions à prendre lors de la période d'ensilage.

Dès la mise en silo des plantes, du gaz carbonique (CO₂) est produit massivement. Sa production est plus intense initialement, mais elle se poursuit tant que la fermentation de l'ensilage n'est pas terminée.

Lorsqu'un silo n'est pas rempli, le souffleur à fourrage ne suffit pas pour ventiler l'intérieur du silo. Si la ventilation est inefficace ou complètement absente, ces gaz lourds s'accumulent dans le silo, remplissent l'espace libre au-dessus de l'ensilage et chassent l'oxygène de l'air. Dans une atmosphère riche en CO₂ et pauvre en oxygène, la perte de conscience survient en une ou deux inspirations seulement.

Durant les premiers jours après la mise en silo, la ventilation n'est pas une mesure suffisante pour assurer une atmosphère sécuritaire. Seule la détection des gaz (O₂, CO₂, NO, NO₂) permet de vérifier si la ventilation est efficace et si l'atmosphère est sûre à l'intérieur d'un silo. C'est pourquoi le détecteur de gaz est votre allié pour assurer un environnement sécuritaire à vos employés et à vous-même.

Tant que les mesures de détection des gaz ne confirment pas que l'atmosphère est sûre, le port d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou autonome est obligatoire pour monter dans la chute et entrer dans le silo.

Même en l'absence d'une perte de conscience ou d'autres symptômes, une personne qui a inhalé des oxydes d'azote (NO ou NO₂) peut développer un état de santé critique en quelques heures. Elle doit rapidement consulter un médecin en précisant avoir été exposée aux oxydes d'azote.

En conclusion, bien que nous ayons tous une tendance à vouloir agir rapidement, il est primordial de prendre les actions nécessaires pour votre sécurité et celle de vos employés.

N'oubliez pas qu'il est possible d'obtenir une visite complète de votre entreprise pour vérifier tous les aspects en santé et sécurité. Renseignez-vous auprès du Centre d'emploi agricole pour connaître les différents programmes offerts.

Valérie Giguère

vgiguere@upa.qc.ca

819 346-8907, poste 5131

! DANGER

GAZ D'ENSILAGE!
DANGER DE MORT!
EN CAS D'EXPOSITION, CONSULTEZ UN MÉDECIN RAPIDEMENT!

Obligation de respecter une procédure complète d'entrée en espace clos

UPA
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
CRIFA

NOUVEAU PROGRAMME D.E.P. en
Travail sylvicole

Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA

Foresterie

?
Le travail sylvicole c'est apprendre à jardiner la forêt en entretenant et reboisant celle-ci.

!
Pour celles et ceux qui aiment la nature

!
La majorité des apprentissages et des travaux pratiques se font dans la Forêt communautaire Hereford. Un lieu dédié à la protection de l'environnement!

Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA

Centre de services scolaires des Hautes-Côteaux Québec

1866 787-1212 SANS FRAIS
POSTE 2300#
dircrifa@csshc.gouv.qc.ca | **crifa.ca**
125 rue Morgan, Coaticook | à seulement 30 minutes de Sherbrooke

Nouveau site Web

Attirer les bons candidats et se démarquer

Camille Néron, conseillère en main-d'œuvre agricole

La rédaction d'une offre d'emploi et l'entrevue d'embauche sont des étapes significatives dans l'attraction de candidats potentiels. Voici trois étapes qui vous permettront de vous démarquer.

Étape 1 : Rédiger une offre d'emploi attrayante

L'offre d'emploi est une porte d'entrée pour que votre organisation se présente sous son meilleur jour. Il est pertinent de mettre de l'avant vos valeurs, votre mission, votre histoire, vos fiertés, etc. De plus, il est important d'expliquer concrètement les conditions de l'emploi (flexibilité de l'horaire, possibilités de formation ou tout autre avantage social). Elle doit aussi permettre d'annoncer les défis que votre futur employé relèvera au sein de votre entreprise.

Pour vous démarquer, soyez vrai et authentique. Osez sortir des discours traditionnels. Les mots et le ton que vous employez dans votre offre d'emploi doivent refléter votre personnalité, votre approche en tant qu'employeur et donner une idée de l'ambiance de travail qui règne dans votre entreprise.

Étape 2 : Rejoindre la clientèle au bon endroit

Lorsqu'il est temps d'afficher une offre, il est important de la diffuser à l'endroit où les candidats pourront facilement aller chercher l'information et la faire circuler. Il est donc important de diffuser votre offre d'emploi sur les plateformes les plus pertinentes. Plus l'information circule, plus les chances de trouver la perle rare sont grandes.

Étape 3 : Se démarquer lors de l'entrevue d'embauche

Avant l'entretien d'embauche, il est important de réfléchir aux types de questions que les candidats pourraient poser, notamment sur l'horaire, les possibilités de vacances pendant l'année et les possibilités d'avancement, etc. Lors de l'entretien, il est conseillé de communiquer clairement la nature du poste, les avantages, la culture de l'entreprise de sorte que les candidats repartent avec une impression juste.

Vous pouvez aller au-delà des questions traditionnelles (ex. Quels sont tes qualités et tes défauts?) et faire vivre une expérience positive aux candidats. Profiter de l'échange pour apprendre à connaître réellement la personne candidate et pour mettre de l'avant l'humain derrière votre entreprise.

Après l'entrevue, il est recommandé de faire un suivi auprès des candidats non retenus et de rester contact avec eux en cas de désistement de la personne choisie.

N'hésitez pas à communiquer avec votre Centre d'emploi agricole afin de vous faire accompagner dans ce processus.

Demandes de travailleurs étrangers temporaires

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines

Vous avez besoin de main-d'œuvre étrangère ou vous voulez renouveler un contrat? Nous traitons présentement les demandes pour les arrivées prévues en janvier 2024.

*Il est important d'avoir une inspection de logement valide ou que vous soyez en processus de l'obtenir lorsque vous communiquerez avec nous.

Contactez-nous par courriel au tetestrie@upa.qc.ca ou par téléphone au 819 346-8907.



Nos agriculteurs, une richesse au cœur de nos terres!

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Une richesse qui mérite d'être reconnue, d'autant plus qu'elle fait face à de multiples défis, contraintes et dont les risques psychosociaux sont une préoccupation réelle et palpable au sein de cette communauté.

Les risques psychosociaux (RPS) font référence aux «facteurs reliés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales et qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées» (INSPQ, 2016).

Il y a de nombreux défis et stressors dans le métier d'agriculteur : les conditions météorologiques, les difficultés financières, la pénurie de main-d'œuvre, les horaires exigeants, la difficulté de prendre des congés, les éclosions de maladies animales, etc. Ce sont très souvent des conditions hors de leur contrôle et qui demandent beaucoup de capacités d'adaptation.

Le manque de reconnaissance au travail est considéré, selon les experts, comme le principal risque à la santé mentale. Il multiplie par quatre le risque d'éprouver de la détresse psychologique. C'est le cas quand il y a un déséquilibre entre les efforts déployés et les gains reçus.

L'un des propriétaires de la ferme Groleau à Compton, Francis Groleau, nous a confié que le manque de reconnaissance est un facteur majeur en ce qui concerne les RPS.

«Aux États-Unis, les agriculteurs sont comme des rois, car ils sont au centre de l'économie. Au Québec, malheureusement nous sommes délaissés. Dans les prochaines années, il y aura un "crash" en agriculture par la perte de fermes de plusieurs générations, en particulier chez les producteurs de porcs et de lait et qui se manifestera au préalable, par une hausse des problèmes financiers et de santé mentale.»

Francis nous avoue humblement qu'il y a un déséquilibre important entre les efforts fournis au travail et les résultats, dont l'aspect financier.

«Je travaille entre 80-90 heures par semaine et je me prends un salaire net de 500 dollars par semaine. Je ne pourrais pas me prendre davantage de salaires.»

D'ailleurs, un sondage de l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui a été réalisé auprès de 3 675 producteurs montre une situation préoccupante. Près de 20 % des exploitants agricoles se disent en mauvaise ou très mauvaise santé financière, et près de la moitié d'entre eux s'attendent à une détérioration de leur situation au cours des 12 prochains mois. Le tiers des agriculteurs n'arrivent pas à couvrir leurs obligations financières, et un producteur sur dix prévoit fermer ses portes au cours de la prochaine année. (Le Devoir, avril 2023).

Francis reconnaît qu'il y a une grande détresse psychologique dans la communauté des agriculteurs et qu'il a lui-même connu des périodes de découragement. Son facteur de protection est d'être bien entouré. Plusieurs ressources existent pour vous offrir du support telles que les travailleurs de rang de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Vous pouvez consulter le site de l'UPA pour plus de détails: www.upa.qc.ca/producteur/sante-securite-et-mieux-etre/sante-psychologique/ressources-daide.

Enfin, devant ce portrait préoccupant, il y a une urgence d'agir et des actions devront être entreprises rapidement pour assurer l'avenir de notre agriculture québécoise. Avez-vous besoin davantage d'informations et de support sur les RPS? Communiquez avec nous au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca.

**Votre santé, tant physique
que psychologique est
importante !**

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA
TRAVAILLEUSE DE RANG**

Contactez Annie Larouche:

450 768-6995
annielarouche@acfareseaux.qc.ca



L'État des cultures et la Tournée des Grandes Cultures du Québec

Collecte de données par et pour les producteurs de grains

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Les producteurs de grains de l'Estrie (PGE) invitent les producteurs à participer en grand nombre à L'État des cultures. L'objectif derrière ce projet coordonné par Concertation Grains Québec est d'être en mesure de recueillir des informations concernant les différents stades de développement des cultures. Les résultats dépendent de la participation active des producteurs et productrices et des collaborateurs sans toutefois que l'implication soit exigeante.

Les données sont compilées de façon hebdomadaire via un très court sondage envoyé par téléphone aux participants. La cueillette de données permet aussi de préserver un historique sur l'état des cultures et de générer des statistiques fiables. L'État des cultures culmine avec la Tournée des Grandes cultures du Québec. Les PGE se préparent à participer à cette journée durant laquelle une équipe de bénévoles récoltera les données directement dans les champs de maïs et de soya.

Vous êtes intéressés à participer? Consultez la page internet de www.grainwiz.com/tgqc/accueil ou les pages Facebook de la [Tournée des Grandes Cultures](#) et des [Producteurs de grains de l'Estrie](#).

Pesticides dans le milieu agricole

Étapes à risque, zones d'exposition et EPI - 2 nouveaux outils en ligne

Faut-il vraiment se protéger lors de l'utilisation de pesticides? Si oui, à quel moment et pourquoi? Quels équipements de protection individuelle (EPI) choisir? Ces questions reviennent souvent et les réponses doivent être fournies aux intervenants du milieu agricole et aux producteurs.

La Coordination services-conseils, en étroite collaboration avec les Producteurs de grains du Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, l'Institut national de santé publique du Québec, l'Union des producteurs agricoles et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, propose 2 nouveaux outils pour aborder ces problématiques :

- Une infographie sur l'utilisation des pesticides et les étapes à risques dans le milieu agricole
- Un pense-bête sur les zones d'exposition aux pesticides et la gradation d'EPI à privilégier

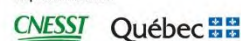
Ces documents sont regroupés dans un **coffre à outils** disponible via ce code QR :
Ou en cliquant sur l'image ici-bas.



UN COFFRE À OUTILS DISPONIBLE SUR :
<https://coordination-sc.org/phytoprotection/reseau-dambassadeurs-de-producteurs-de-grains/coffre-a-outils-pesticides-epi/>



En partenariat avec :



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime Vert.

Êtes-vous prêts pour l'émission d'entailles 2023?

Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale



Le conseil d'administration des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) a pris la décision d'émettre 7 millions d'entailles en raison d'une forte demande des produits d'érable et d'une production 2023 en dessous des attentes. Ainsi, la capacité de production de la filière acéricole sera augmentée.

Modalités et formulaires

L'ensemble des formulaires et des détails quant aux modalités d'application pour les projets de démarrage et d'agrandissement en forêt privée et en forêt publique seront disponibles sur le site Internet des [PPAQ](http://ppaq.ca) le 15 juin 2023.

Pour les personnes souhaitant obtenir des entailles, **il est primordial de préparer sa demande à compter de maintenant**, notamment en s'assurant de faire l'inventaire forestier et les contours GPS des secteurs à développer selon les normes d'inventaires forestiers proposées par les PPAQ.

Pour les producteurs et les productrices qui souhaitent installer leurs entailles en forêt publique, nous vous invitons à contacter le ministère des Ressources naturelles et des Forêts le plus rapidement possible pour connaître les modalités au 819 820-3190 ou à estrie.foret@mffp.gouv.qc.ca.



Inquiétudes autour du développement éolien

Valéry Martin, conseillère aux communications

Au cours de l'hiver 2023, Hydro-Québec a lancé un nouvel appel d'offres visant à acquérir 1 500 MW d'énergie éolienne. À l'heure actuelle, de nombreux promoteurs contactent les producteurs agricoles et forestiers afin de leur proposer de signer des contrats d'option. Bien que l'Union maintienne sa position sur la nécessité de préserver le territoire agricole et forestier, en insistant sur son utilisation exclusive pour des activités agricoles et forestières, il est néanmoins possible pour les producteurs d'accepter, de manière volontaire, l'implantation d'un parc éolien sur leurs terres.



Dans le but d'accompagner ceux-ci, l'Union a élaboré un court document Développement éolien en milieux agricoles et forestiers afin qu'ils puissent s'assurer de l'inclusion de certains éléments dans les conventions qu'ils seront amenés à signer. Il est important de souligner qu'il ne constitue pas un avis juridique, mais nous vous encourageons à le transmettre à vos producteurs.

Retrouvez ce document sur le site de l'Union à : www.upa.qc.ca/developpement-eolien-mai2023.

Succès pour le Salon Agri Relève 2023 !

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie



De retour avec sa formule d'avant la pandémie, la 5^e édition du Salon Agri Relève a permis à près de 150 étudiants, membres de la relève, enseignants et partenaires, de parfaire leurs connaissances et d'échanger sur leurs expériences.

La conférencière Laurence Gendron, agronome et conseillère en économie, gestion et relève au MAPAQ, s'est entretenue avec les participants sur les notions de base en gestion pour réussir un démarrage. La notaire Lise Marquis a ensuite démystifié les diverses formes juridiques d'entreprises. Les témoignages de plusieurs producteurs et productrices de la relève ont été appréciés. Remercions Maxime Lafond, producteur laitier et de foin de commerce, Simon Marcoux, producteur de bovins de boucherie, Pascal Roy, producteur laitier, Stéphanie Wang et Maude Boisselle, productrices maraîchères, d'avoir partagé leur réalité et leur cheminement.

Cette édition marquait aussi le retour des rencontres express avec des intervenants pour des conseils techniques et financiers ou de l'information sur le démarrage, les emplois et la formation. Plus d'une vingtaine d'organisations étaient présentes.

La présentation de cet événement ne serait pas possible sans la précieuse collaboration de nos partenaires que nous remercions sincèrement : le réseau Agriconseils, la Financière agricole du Québec, le Cégep de Sherbrooke, ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Québec



Jacinthe Boucher remporte la bourse d'études de 1 000 \$

Audrey Jacques, présidente du Syndicat de la relève agricole en Estrie, accompagnée de Maxime Lafond, a procédé au tirage de la bourse d'études de 1 000 \$ offerte annuellement par le SYRAE afin d'encourager et de soutenir la relève agricole sur le territoire.

L'éducation en agriculture est un élément très important pour le SYRAE. Les membres du conseil d'administration sont fiers de pouvoir remettre cette bourse depuis quelques années. Pour être admissibles, les participants et participantes doivent être réputés aux études postsecondaires à temps plein en agriculture, doivent avoir réussi tous leurs cours et doivent être bien entendu membres du SYRAE.



Félicitations à Jacinthe Boucher, étudiante en gestion d'entreprise agricole (GTEA) au CÉGEP de Sherbrooke.



Soirée d'étable dansante!

Le 29 avril dernier a eu lieu la soirée dansante en compagnie des Winslow Dancers à la ferme Fontabelle de Weedon, que nous remercions chaleureusement pour son accueil.

La camaraderie et le plaisir de partager de nouveaux mouvements étaient au rendez-vous pour cette deuxième édition. Nous remercions les quelque 250 personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation en si grand nombre!

La relève cherche à s'établir!

Dominique Desautels, conseillère régionale de L'ARTERRE



L'ARTERRE en Estrie compte à ce jour 140 aspirants-agriculteurs inscrits au service. Ceux-ci cherchent un lieu pour s'établir dans notre belle région et veulent contribuer à nourrir le Québec. Contrairement à certaines croyances, plusieurs d'entre eux ont de l'expérience en agriculture, sont bien structurés et ont un plan d'affaires défini. Bien que nous ayons plus de 100 producteurs et propriétaires fonciers inscrits, il manque toujours des parcelles correspondant aux besoins de plusieurs aspirants. Voici trois avis de recherche qui pourraient vous intéresser.

Avez-vous quelque chose pour eux? Si oui, contactez Dominique Desautels au 819 346-8905, poste 5135 ou au d-desautels@upa.gc.ca.

PRODUCTIONS ANIMALES À L'HERBE RETOUR AU QUÉBEC

- Femme dans la quarantaine qui exploite actuellement une ferme en Colombie-Britannique. Elle souhaite revenir en Estrie pour être près de sa famille.
- Ouverte à un achat, une location ou un partenariat pour développer une production animale diversifiée au pâturage, destinée au marché local, ainsi que la culture de plantes pour des fins cosmétiques.
- Régie biologique ou pratiques écologiques. Habitation sur place ou à proximité.
- A travaillé sur des fermes durant sa jeunesse et dirige sa propre ferme depuis deux ans. Fait partie du réseau Young Agrarians, est consultante en gestion des ressources humaines et pourra bénéficier d'une mise de fonds à la vente de sa ferme en Colombie-Britannique.

PRODUCTION ANIMALE ET CULTURE MARAÎCHÈRE

- Jeune couple avec quatre enfants, tous deux diplômés en agriculture et en lancement d'entreprise.
- Souhaitent reprendre une ferme dont le volet principal est la production animale (ovin et bovin) avec la possibilité d'y ajouter un volet maraîcher.
- Cherchent propriété ayant au moins un bâtiment agricole et une maison, ainsi qu'une superficie de 12 hectares en cultures ou en pâturage.
- Sont bien entourés et ont déjà un bon réseau de contacts dans le secteur agricole. Ont aussi réfléchi à leur plan d'affaires.
- Peuvent bénéficier d'une mise de fonds avec la vente de leur maison et sont admissibles aux subventions pour la relève agricole.

ARBRES FRUITIERS

- Couple passionné d'agroforesterie qui souhaite implanter un verger diversifié.
- Ont déjà commencé à développer des cultivars dans la poire, la noisette et le kiwi qu'ils ont installés chez un parent. Développent également des parcelles d'essai d'ail de conservation longue.
- Cherchent principalement dans un secteur entre Eastman, Saint-Joachim et Richmond pour être à proximité de leur travail actuel et de la famille.
- Cherchent une superficie cultivable d'un minimum de 4 hectares, idéalement avec une habitation sur place ou à proximité.
- Sont ouverts à la location, mais à long terme considérant le type de production.

CONCOURS Famille agricole 2023

En collaboration avec nos partenaires

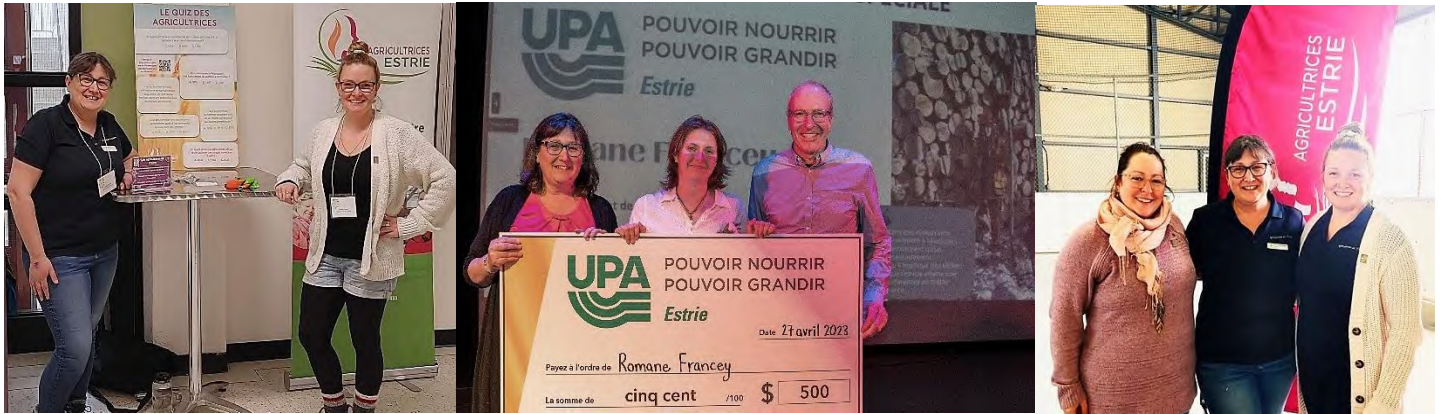


Serez-vous la 67^e famille agricole?

La famille Champagne | Famille agricole 2022

Les Agricultrices de l'Estrie, toujours plus actives

Véronique Guizier, présidente



Le 6 avril, Camille Lussier et moi avons participé au Salon Agri-Relève au Cégep de Sherbrooke. Nous y avons rencontré 21 étudiantes en productions végétales et animales afin de leur présenter les avantages d'être membre de notre organisation.

Le 27 avril, accompagnée de Michel Brien, j'ai participé au Gala Pilote et filles qui remet des prix à des jeunes femmes qui étudient dans des métiers traditionnellement masculins. Au nom de la Fédération de l'UPA-Estrie, nous y avons remis une bourse de 500 \$ à Romane Francey, étudiante en aménagement forestier. J'ai profité de l'occasion pour présenter l'organisation des Agricultrices du Québec devant une salle de plus de 100 personnes.

Enfin, le 5 mai, à Frontenac avec Camille Lussier et Valérie Giguère, notre conseillère à la vie syndicale, j'ai participé à la Journée agricole de la MRC du Granit. Nous y avons eu des rencontres enrichissantes et discuté de partenariats potentiels avec divers intervenants.

Notre notoriété augmente à chaque événement!
Pour vous inscrire : agricultrices.com et suivez la page Facebook des Agricultrices de l'Estrie pour ne rien manquer.

PHASE 1 du programme Accès-Cannabis



L'Union collabore depuis longtemps avec le programme Accès-Cannabis qui lutte contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de l'approvisionnement allant de la production illégale à la contrebande de quartier afin de diminuer l'accessibilité du cannabis illicite sur le marché québécois, notamment chez les jeunes.

La Sûreté du Québec modifie son approche ce printemps. Des agents entament une tournée auprès des producteurs. Ne soyez pas surpris de voir des policiers ou de recevoir leur visite dans les prochaines semaines, puisque ceux-ci viendront se présenter afin de faire connaître la ligne Échec au crime (anonyme et confidentielle) et les activités d'éradication du cannabis. Ces visites d'information sont la première phase menant à la phase d'éradication des plantations, qui aura lieu de la mi-août au début octobre. Pour plus d'informations : www.sq.gouv.qc.ca/cannabis.

*Pour vos besoins en gestion
d'entreprise agricole...*

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

**Groupe conseil
agricole de l'Estrie**

gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

Du nouveau pour l'enregistrement et le crédit de taxes foncières

Depuis le 1^{er} avril, vous avez accès, à un seul endroit, aux services de l'enregistrement des exploitations agricoles et au Programme de crédit de taxes foncières agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

- Région de Québec : 418 380-2140
- Sans frais : 1 866 822-2140
- Courriel : daet@mapaq.gouv.qc.ca

Un dossier d'exploitation à jour, c'est gagnant!

Saviez-vous que mettre à jour votre dossier d'exploitation agricole peut vous apporter des avantages?

Les voici :

- Être admissible aux différents programmes d'aide financière;
- Maximiser ses crédits pour l'année de taxation à venir;
- Recevoir le remboursement de certains frais vétérinaires;
- Recevoir dans sa boîte courriel de l'information importante de la part du MAPAQ.

Pour en savoir plus, visitez le site Web du MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca et cliquez sur Enregistrement des exploitations agricoles dans la colonne de gauche.



Agri-Réseau : une mine d'informations pour le réseau agroalimentaire

Connaissez-vous Agri-Réseau? Il s'agit d'un site Web qui rassemble dans une bibliothèque virtuelle des milliers de documents et de vidéos portant sur l'ensemble des domaines et des productions agroalimentaires.



Agri-Réseau diffuse de l'information de pointe fiable auprès des entreprises et des professionnels de l'agroalimentaire. Plusieurs centaines d'experts et d'organisations y contribuent, incluant divers spécialistes du MAPAQ. Ils partagent leurs résultats de recherche, les événements qu'ils organisent et divers outils de vulgarisation : documents, présentations, vidéos, etc.

Explorez le site d'Agri-Réseau : www.agrireseau.net

Prenez rendez-vous avant de vous présenter à un bureau du MAPAQ

Les bureaux du MAPAQ sont ouverts tous les jours en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Toutefois, leur accès est dorénavant possible sur rendez-vous seulement. En effet, la personne que vous voulez rencontrer risque d'être à l'extérieur du bureau ou déjà en rencontre. Planifier une rencontre vous évitera un déplacement inutile et vous assurera de recevoir le service dont vous avez besoin.

Pour voir un conseiller ou une conseillère, appelez-nous au 819 820-3001 ou, sans frais, au 1 800 363-7461.

Note importante : Aucun rendez-vous n'est possible au sujet de l'enregistrement ou des taxes foncières. Pour joindre ces services, veuillez utiliser les coordonnées mentionnées plus haut.

Comment évaluer les dommages, et la suite?

Jean-Philippe Daigle, agr., conseiller grandes cultures biologiques et horticulture

Club agroenvironnemental de l'Estrie

Le gel survenu lors de la nuit du 17 au 18 mai 2023 laissera des souvenirs amers à plusieurs pomiculteurs estriens. Des températures minimales comprises entre $-2,9^{\circ}\text{C}$ (Stanstead) et $-4,1^{\circ}\text{C}$ (Lennoxville) ont été enregistrées aux différentes stations météo de la région alors que plusieurs cultivars de pomme étaient près de la pleine floraison.

Pour évaluer l'état des dommages sur votre verger, coupez les fleurs de manière transversale à l'aide d'un couteau. Si le centre ou le pistil de la fleur est brun, la fleur a subi des dommages causés par le gel et n'arrivera probablement pas à maturité.

Températures critiques pour le gel des bourgeons de pommiers ($^{\circ}\text{C}$)

Stade phénologique	Débourrement	Débourrement avancé	Prébouton rose	Bouton rose	Bouton rose avancé	Pleine floraison	Calice et plus
Mettant en péril 10 % des bourgeons	-7,8	-5,0	-2,8	-2,2	-2,2	-2,2	-2,2
Tuant 10 % des bourgeons	-9,4	-6,7	-4,4	-3,9	-2,8	-2,2	-2,2
Mettant en péril 90 % des bourgeons	-12,2	-9,4	-5,1	-3,9	-3,9	-3,9	-3,9
Tuant 90 % des bourgeons	-15,0	-12,2	-8,9	-6,7	-5,6	-5,0	-5,0

Source : Washington State University (températures mortelles) et University of Vermont (températures à risque)



Comme on peut le voir sur la photo, seule la fleur de gauche a survécu au gel. Cette évaluation devrait être faite sur au moins 100 fleurs par cultivar. Une bonne évaluation des dommages vous permettra ensuite d'ajuster votre stratégie d'éclaircissage. Même si d'importants dommages ont été occasionnés par le gel du 17 au 18 mai, il est important de continuer votre programme de phytoprotection pour ne pas risquer d'augmenter les populations de ravageurs problématiques.

N'hésitez pas à contacter le Club agroenvironnemental de l'Estrie pour l'évaluation des dommages, les stratégies d'éclaircissage, vos programmes de phytoprotection ou toute autre question sur la pomiculture. Bonne saison!

Suivez vos cultures du semis à la récolte

Cinq choses à surveiller dans vos champs cet été, parole de conseiller!

Krystal Coddington, agr., conseillère grandes cultures

- Population de votre culture** : Est-ce que le nombre optimal de plantes par acre a réussi à lever dans votre champ? Une population trop faible a un impact direct sur vos rendements, mais une population trop dense pourrait vous coûter plus cher en semences sans vous amener plus de rendement. Si la population au champ n'est pas la même que prévu, il est important de trouver la cause.
- Mauvaises herbes** : Il est important de noter la quantité et le nom des mauvaises herbes présentes avant et après vos travaux de contrôle de mauvaises herbes et aussi à la fin de la saison. L'historique des mauvaises herbes aide à faire de meilleurs choix de rotation de cultures et d'herbicide. Cela indique aussi si une résistance se développe dans vos champs.
- Insectes** : Il y a des insectes nuisibles et des insectes bénéfiques dans vos champs. Pour déterminer si vous devez intervenir, il est important de connaître les populations d'insectes pour les comparer avec les seuils d'intervention économique.
- Carences** : Un déficit de nutriments pour les cultures peut causer des pertes de qualité et de rendement.
- Maladies** : Est-ce que vous remarquez des plantes malades dans vos champs? Il est important de bien identifier le type de maladie pour prendre en compte son cycle de vie lorsque vous décidez les rotations de cultures pour les années à venir.

N'oubliez pas de bien noter tous les travaux aux champs, y compris les applications d'intrants (engrais organiques et minéraux, chaux, pesticides, etc.), les travaux du sol, les dates de semis, les dates de récolte, ainsi que toutes vos observations! Mais surtout, marchez dans vos champs, c'est bon pour la santé!



Cohabitation harmonieuse

Protocole d'entente entre la Municipalité de Lambton et le Syndicat de l'UPA de Frontenac concernant l'interdiction d'épandage

Serge Lapointe, président



Depuis 2016, la Municipalité de Lambton et le Syndicat de l'UPA de Frontenac signent un protocole d'entente afin d'amoindrir les impacts engendrés par l'épandage de fumier sur les terres agricoles. Cette collaboration vise à diminuer les potentiels conflits entre concitoyens du milieu agricole.



Chaque année, votre collaboration est sollicitée. Cette saison, les dates convenues pour éviter l'épandage sont : les 24, 25, 26 et 30 juin, les 1, 2, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 juillet, le 19 août et les 1, 2, 3 et 4 septembre. Nous avons tenu compte des festivités du 175^{ième} anniversaire de la Municipalité de Lambton pour déterminer ces dates.

Merci beaucoup de votre participation et si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Serge Lapointe à serge.lapointe@tellambton.net ou au 418 802-0048.

Retour sur une journée réussie!

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Le 5 mai dernier, la MRC du Granit, en collaboration avec les syndicats locaux de l'UPA du Granit et de Frontenac a tenu la première édition de la Journée de l'agriculture. Plus d'une centaine de producteurs représentant une cinquantaine d'entreprises se sont rassemblés à l'aréna de la Municipalité de Frontenac. L'objectif de la journée était de concentrer à un même endroit une panoplie d'informations émanant de la vingtaine d'organisations y tenant un kiosque ou y présentant des conférences; tout en ayant l'opportunité de réseauter à leur guise.

La journée a été rendue possible grâce à l'appui financier du Réseau Agriconseils et à toute l'équipe agriculture et environnement de la MRC du Granit. Nous tenons à les remercier chaleureusement car leur collaboration est fortement appréciée. Merci à Mélanie Boucher, coordonnatrice du PDZA, à Véronique Lachance, agente aux communications et à Isabelle Rioux, conseillère à l'environnement. Chose certaine, la Journée de l'agriculture reviendra en 2024.

Au plaisir de vous y voir!



Avis de recherche

Julie Duquette, agr., conseillère à l'environnement

Éric Laverdure, conseiller à la vie syndicale

Faites analyser votre puits

Le COGESAF est à la recherche de producteurs de la région de **Coaticook** pour participer à un projet sur la qualité de l'eau potable. Une chance unique d'obtenir, à prix très réduit, une analyse complète de l'eau de votre puits avec caractérisation de l'aire d'alimentation.



Saviez-vous que ...

Pour assurer la qualité de votre eau potable et diminuer les impacts sur votre santé et celle de votre famille, la santé publique recommande de tester l'eau de votre puits deux fois par année?

Le COGESAF vous offre un projet clé en main afin de connaître la qualité de votre eau potable, identifier des mesures de protection et faciliter la recharge de votre puits résidentiel.

Votre puits résidentiel

Vous souhaitez participer à ce projet? Scanner le code QR ou cliquez sur le lien juste en dessous.

Votre inscription au coût de 60 \$ comprendra :

- les frais d'analyses en laboratoire (valeur de 350 \$),
- la caractérisation de l'aire d'alimentation de votre puits,
- des recommandations en fonction des résultats.

Seulement 15 places sont disponibles.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

Protéger son eau c'est protéger son patrimoine!



PROTECTION DES PUIITS EN MILIEU AGRICOLE

Vous êtes productrice ou producteur agricole et vous vous approvisionnez en eau souterraine (puits)? Vous habitez la MRC de Coaticook? Ce projet pourrait vous intéresser!

Inscrivez-vous ici

Oiseaux champêtres

Le Bureau d'écologie appliquée, une entreprise de services-conseils en environnement, est à la recherche de producteurs de **Memphrémagog** pour participer à un projet sur le maintien de la biodiversité en milieu agricole. Une chance pour vous de mieux connaître les oiseaux champêtres présents sur votre ferme et de savoir comment les maintenir chez vous. Le projet débute dès juin 2023 et se poursuivra jusqu'en 2024.



Producteurs agricoles recherchés dans la MRC de Memphrémagog

Le Bureau d'écologie appliquée (BEA) désire collaborer avec des producteurs agricoles de la MRC de Memphrémagog afin d'améliorer ou maintenir la biodiversité, particulièrement les oiseaux champêtres dans la région. Dans le cadre de ce projet, le BEA offre **gratuitement**, en juin-juillet, une évaluation de la biodiversité sur la propriété et des conseils d'aménagements personnalisés. Ces informations seront rassemblées dans un cahier du producteur.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT POUR RÉSERVER VOTRE VISITE :

Zoé St-Onge
Tél. : 450 525-4060
zoe.st-onge@coop-ecologie.com



Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.



Belle participation des producteurs et productrices au forum du PDZA

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale



Le 26 avril dernier, la MRC du Haut-Saint-François organisait un forum consultatif du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ouvert à tous les intervenants des domaines agricole et forestier du territoire. Cette activité visait à partager les avancées des réflexions du comité de pilotage et à connaître les préoccupations et les enjeux que vivent les producteurs et productrices sur le terrain.

Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François tient à remercier les producteurs et les productrices du territoire pour leur participation au forum. Votre contribution a été essentielle pour que le nouveau PDZA reflète véritablement votre milieu et vos préoccupations.

Votre participation en grand nombre démontre votre intérêt à influencer les actions en termes d'activités agricoles et forestières pour les prochaines années, Bravo!



INVITATION BBQ ESTIVAL

Samedi, le 17 juin
entre 11 h et 15 h

L'Abri-bois au
44, rue Chapleau, La Patrie

Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François invite tous les producteurs et productrices de la MRC à faire un brin de causette autour d'un barbecue estival.

Au menu :

Hamburgers et divers accompagnements locaux vous seront offerts.

Apportez vos breuvages (jus, bière, vin, etc.)
et votre sourire!



Retour sur l'assemblée générale annuelle

Johanick Riendeau, directrice

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Le 18 mai dernier avait lieu l'assemblée générale du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) au vignoble Le Cep d'Argent. Adhérents du CIBLE et partenaires étaient réunis afin que l'équipe puisse présenter les réalisations de l'année financière 2022-2023. Une formation a également été donnée par Émilie Gagnon de Pratico Média sous le thème «Comment se démarquer sur les réseaux sociaux?». Nous voudrions remercier les personnes qui quittent notre conseil d'administration : Yves Vaillancourt, président (5 ans), Mélanie Éliane Marcoux, vice-présidente (6 ans) et les administrateurs François Roy (1 ½ an) et Vincent Blouin (1 an).

Salon des acheteurs Hôtels, Restaurateurs et Institutions (HRI)!

Le 2 mai, c'était le Salon des acheteurs HRI au centre de foires de Sherbrooke. Plus d'une quarantaine d'acheteurs et une quarantaine de vendeurs étaient présents afin de créer des partenariats. Un panel sur les institutions animé par Marie-Christine Beaulé, directrice du Regroupement des Tables de concertation bioalimentaires du Québec (RTCBQ), a permis à 3 entreprises de s'exprimer sur le sujet.

Affichage chez 14 épiciers IGA des Cantons-de-l'Est!

Les 14 Épiciers Complices IGA à travers les Cantons-de-l'Est afficheront, aux couleurs de la bannière, 26 entreprises certifiées Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est sur leurs tablettes. Pour davantage d'informations sur les épicerie participantes : createursdesaveurs.com/fr/nouveaux-affichages-dans-14-iga



Activités et événements à venir!

- **13 juin** : Lancement de la saison estivale des [Brasseurs des Cantons](#) au [Boquébrière](#) de Sherbrooke! Des nouveautés seront dévoilées!
- **15 juin** : Lancement de la campagne d'affichage chez quatre [Marché Végétarien](#) de l'Estrie.
- **22 juin** : Lancement de la saison d'autocueillette [Souvenirs de cueillette](#) à la [Ferme Florale Libella](#) de Bury.
- **Juillet** : Le [Défi 100% local](#) dure maintenant toute l'année! Le CIBLE prendra en charge toutes les publications sur les réseaux sociaux, rédigera des articles et diffusera des visuels afin de placer l'agrotourisme au cœur du Défi.

Abonnez-vous à l'infolettre via notre site createursdesaveurs.com ou suivez-vous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Tiktok](#)